



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 FEVRIER 2023**

Le 09 février 2023, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Annie TISSOT, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE et Widèd GREVISSE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Nicolas BAYART et Mathieu BEHAGHEL.

**Absents excusés** : Mmes Fabienne BINET (pouvoir donné à M. Jean-Pierre LACOMBE), Ghyslaine LESUEUR (pouvoir donné à Mme Annie TISSOT), Isabelle PEGAZ TOQUET (pouvoir donné à Mme Alexandra BEAUQUIS) et Fabienne M'TANIOS (pouvoir donné à M. Miguel MARTINS). Ms. Fabrice COCATRIX (pouvoir donné à M. Eric CHASSAGNE) et Benoît CURT.

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 03 février 2023 / Nombre de membres en exercice : 19 / Nombre de membres présents : 13 + 5 pouvoirs.

**Ordre du jour** :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 08 décembre 2022 : ce compte-rendu est accepté à l'unanimité par les membres de l'assemblée.
- **FINANCES** : budget principal : analyse des comptes réalisés en 2022

Le budget principal de la commune dégage un excédent de fonctionnement de 446 078.38€ et un excédent d'investissement cumulé de 292 706.32€ dont 71 602.00€ de restes à réaliser.

En section de fonctionnement, le budget dépenses a été réalisé à hauteur de 82.19% et le budget recettes à hauteur de 112.38%. En section d'investissement, le budget dépenses a été réalisé à hauteur de 62.94% et le budget recettes a été réalisé à hauteur de 91.29%.

La répartition des dépenses et des recettes pour l'année 2022, aussi bien en section de fonctionnement que d'investissement, est présentée à l'ensemble des membres du conseil municipal.

- **MARCHÉ PUBLIC** : Restructuration et extension du groupe scolaire - validation de l'Avant-Projet Définitif et lancement de la phase PRO (Projet).

Dans le cadre du marché de restructuration et extension du groupe scolaire, le maître d'œuvre a transmis l'Avant-Projet Définitif (APD) pour validation. Les choix architecturaux et techniques retenus pour le projet sont présentés et le dernier montant estimatif des travaux (16 lots) s'élève à 1 879 000.00€ HT. A l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent les choix

architecturaux et techniques de l'APD (sachant qu'il est encore possible d'apporter quelques modifications à la marge), prend acte du montant indiqué ci-dessus et autorise le lancement de la phase projet.

➤ **RESSOURCES HUMAINES** : Modification de grade pour deux postes

En 2023, deux agents peuvent prétendre, au vu de leur déroulement de carrière, à un avancement de grade. Un agent au grade d'agent de maîtrise peut prétendre au grade d'agent de maîtrise principal et un agent au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe peut prétendre au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe. A l'unanimité, l'assemblée décide de la création de ces postes, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

➤ **CONVENTION** : Bibliothèque – convention SOCLE avec le Conseil Savoie Mont Blanc

Il est rappelé que, dans le cadre du développement de la lecture publique, une convention a été prise en novembre 2015, afin de porter soutien à la création, au développement et à l'animation d'une bibliothèque de lecture publique. La convention étant devenue caduque, il est proposé de conclure une nouvelle convention avec le Conseil Savoie Mont Blanc pour la période 2022-2027, approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

➤ **URBANISME/FONCIER**

- Régularisation d'une rétrocession d'une partie de voirie

Dans le cadre de la vente d'une maison à usage d'habitation située sur la commune de Marcellaz-Albanais, 24 impasse des Prailles (section AE n° 859, d'une contenance de 764 m<sup>2</sup> et la moitié indivise de la parcelle section AE n°861, d'une contenance de 33 m<sup>2</sup>), il est nécessaire de procéder à la régularisation d'une rétrocession au profit de la commune d'une partie de la parcelle cadastrée section AE n°606, située entre les parcelles vendues et la voirie communale, permettant ainsi l'accès aux parcelles vendues, aujourd'hui enclavées. Pour ce faire, une procédure doit être lancée chez le notaire des vendeurs afin d'établir un acte de rétrocession, à l'euro symbolique, à la charge de ces derniers. Cette régularisation est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

- Centre bourg – instauration d'un périmètre d'étude

Au sein de l'éco-bourg, le long de la rue des Ecoles entre la rue du Saboti et la rue des Berdalles, 14 parcelles constituent un secteur stratégique de la commune à la jonction entre les futurs logements de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'éco-bourg et l'ensemble des services du centre village. Il est proposé, afin de permettre une mise en œuvre qualitative de l'aménagement de ce secteur stratégique, qu'il soit instauré un périmètre d'étude qui permettra de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation d'urbanisme pour des travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement. A l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent la création de ce périmètre d'étude et demandent à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie de bien vouloir intégrer la mention de ce périmètre lors d'une mise à jour du PLUi-H.

- Cabinet médical : autorisation d'une déclaration préalable et autorisation de travaux (ERP)

Dans le cadre des travaux de transformation de l'appartement du bâtiment de la maison médicale en cabinets médicaux avec salle d'attente attenante (au rez-de-chaussée du presbytère), il est nécessaire d'autoriser le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire à déposer une déclaration préalable pour changement de destination des locaux et une autorisation de travaux pour l'extension d'un établissement recevant du public (le presbytère devenant une maison médicale sur 2 niveaux). A l'unanimité, les membres de l'assemblée autorisent le dépôt de ces dossiers.

- Restructuration et extension du groupe scolaire : dépôt d'un permis de construire et autorisation de travaux (ERP)

Dans le cadre des travaux de restructuration et d'extension du groupe scolaire et afin de respecter la réglementation, il est nécessaire d'autoriser le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire à déposer les dossiers de demandes de permis de construire et d'autorisation de travaux pour l'agrandissement d'un établissement recevant du public et l'installation provisoire de bungalows pendant la durée du chantier en dehors de l'enceinte du groupe scolaire. A l'unanimité, les membres de l'assemblée autorisent le dépôt de ces dossiers pour le projet décrit ci-dessus.

➤ **URBANISME/FONCIER : Dossiers en cours**

DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 22 X 0077	LARAVOIRE Audrey	1345 route de Chapeiry les Vorges	Piscine	ACCORDÉE le 19/12/2022
DP 074 161 22 X 0079	VILBOUX Jérôme	199 chemin des Hutins	Extension	REFUSÉE le 20/12/2022
DP 074 161 22 X 0080	LOMBART Fabrice	415 route de Chaunu	Transformation d'un garage en pièces habitables + appentis	INCOMPLET
DP 074 161 22 X 0084	OUALI Hacène	42 chemin de la Tailla	Piscine	ACCORDÉE le 13/12/2022
DP 074 161 22 X 0085	KIEFFER Jean- Christophe	376 route de Faramaz	Centrale photovoltaïque	ACCORDÉE le 22/12/2022
DP 074 161 22 X 0086	BEAUQUIS Marc	161 rue du Faubourg	Réfection de la toiture	ACCORDÉE le 22/12/2022
DP 074 161 22 X 0087	RAVIER Jean- Vincent	928 route d'Oilly	Aménagement de combles	ACCORDÉE le 22/12/2022
DP 074 161 22 X 0088	METAIS Laurent	1041 route de Chapeiry	Panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 10/01/2023
DP 074 161 22 X 0089	ZANNI Sylvain	800 route de la Radia	Panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 24/01/2023
DP 074 161 22 X 0090	BUSCEMI Dominique	254 route de Peignat	Clôture	incomplet
DP 074 161 23 X 0001	VIAL Jennifer	476 route de Montmasson	Réfection de la toiture et création d'un chien assis	ACCORDÉE le 03/02/2023
DP 074 161 23 X 0002	MEREL Marc	96 impasse du Faubourg	Abri voiture	en cours d'instruction
DP 074 161 23 X 0003	FAVARD Romain	35 rue du Faubourg	Réfection de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 03/02/2023
DP 074 161 23 X 0004	FAUCHEUX Marie et Romuald	300 chemin du Carillon	Piscine	ACCORDÉE le 03/02/2023
DP 074 161 23 X 0005	LESUEUR Jean- Pierre	1044 route de Chapeiry	Construction d'un abri voitures + installation d'une pompe à chaleur	ACCORDÉE le 03/02/2023

DP 074 161 23 X 0006	BELOIN Philippe	32 impasse du Faubourg	Panneaux photovoltaïques	incomplet
DP 074 161 23 X 0007	HIVAR Aurélien	355 route de Peignat	Habillage des bandes de rives	ACCORDÉE le 07/02/2023
DP 074 161 23 X 0008	Commune de MARCELLAZ-ALBANAIS	Presbytère - RDC	Changement de destination pour agrandissement du cabinet médical	en cours d'instruction
DP 074 161 23 X 0009	EDF ENR pour TEILLON Michel	109 rue du Faubourg	Panneaux photovoltaïques	en cours d'instruction
DP 074 161 23 X 0010	VUICHARD Déborah et DE BIASI Romain	1100 route de Germagny	Modification et création d'ouvertures création d'un balcon	en cours d'instruction
DP 074 161 23 X 0011	SERVETTAZ Damien	343 route de Montmasson	Clôture	en cours d'instruction
DP 074 161 23 X 0012	BENAGLIA René	411 chemin du Carillon	Isolation extérieure + remplacement des volets battants par des volets roulants	en cours d'instruction

PERMIS DE CONSTRUIRE				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 19 X 0028 - M02 Modificatif	AUBERT Romain et CORREARD Céline	1609 route de Contentenaz	Enrochement, mur de soutènement	ACCORDÉ le 05/12/2022
PC 074 161 17 X 0018-M01 modificatif	BOLAT Ali	1801 route de Peignat	Modifications façades, toiture, nombre de logements	incomplet
PC 074 161 16 X 0002-M01 modificatif	VILBOUX Jérôme	199 chemin des Hutins Faramaz	Modification teinte des menuiseries	en cours d'instruction
PC 074 161 23 X 0001	ATAK Nuf	562 route d'Anney	Maison individuelle + piscine	en cours d'instruction
PC 074 161 23 X 0002	Commune de MARCELLAZ-ALBANAIS	166 rue des Ecoles	Restructuration et extension du groupe scolaire	en cours d'instruction
PC 074 161 23 X 0003	COSKUN Mustafa	568 route d'Anney	Maison individuelle + piscine	en cours d'instruction
PC 074 161 23 X 0004	FONTAINE Alain	385 route d'Anney	Hangar agricole	en cours d'instruction
PC 074 161 21 X 0020-M01 modificatif	LE HAMEAU DE LA FRUITIÈRE	509-515-517 route d'Anney	Modification d'ouvertures, terrasse, balcon	en cours d'instruction

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Rumilly Terre de Savoie : projet d'élargissement du service commun des risques professionnels

L'exécutif de la commune a proposé à la Communauté de communes de poursuivre la mutualisation de ce service et de faire le choix du scénario 1 (adhésion pour 500€/an + facturation à l'heure).

- Distribution des composteurs : il est rappelé que les usagers peuvent réserver auprès du service déchets de la Communauté de communes des composteurs et les récupérer aux dates de permanences restantes : mercredi 15 février, mercredi 22 février et mercredi 1<sup>er</sup> mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h00.

A Marcellaz-Albanais, le 20 février 2023.

Le Maire, Jean-Pierre LACOMBE

La secrétaire de séance, Annie TISSOT

